

Une journée coloniale soutenue par des collectivités territoriales !

Cette année encore, le Centre Culturel Communautaire Juif, appelé maintenant Centre Culturel Juif Simone Veil (CCJ) de Montpellier organise dans le Parc municipal Grammont, le 20 juin 2021 sa 44ème "Journée de Jérusalem" intitulée cette année « Étonnante Jérusalem, le défi de la modernité ».

C'est que les organisateurs veulent présenter l'événement comme culturel. Pure hypocrisie pour masquer leur soutien aux partis d'extrême-droite et aux colons israéliens, soutien qu'ils savent être impopulaire et indéfendable.

En effet, sur le site du consistoire israélite de Montpellier <https://montpellier.consistoire.org/etonnante-jerusalem-les-defis-de-la-modernite/> la présidente du CCJ ne mâche pas ses mots : « *Nous fêtons au parc Grammont la réunification de Jérusalem intervenue après la guerre des six jours ... pour souligner le soutien de notre communauté à Israël et à sa capitale Jérusalem* ». Déclaration limpide : il s'agit d'un soutien politique à la colonisation, et l'annexion de Jérusalem-Est et à son nettoyage ethnique condamnée par de multiples résolutions de l'ONU et par la France. Nettoyage ethnique plus que jamais à l'œuvre, avec l'expulsion de familles palestiniennes des quartiers de Sheikh Jarrah, Silwan et plus généralement de Jérusalem-Est pour les remplacer par des colons.

L'annexion de Jérusalem équivaut à un refus de l'existence d'un État palestinien sur les frontières de 1967. Le CCJ rejoint les déclarations de Donald Trump qui, le 6 décembre 2017, décidait le déménagement de l'ambassade étasunienne de Tel-Aviv à Jérusalem, la qualifiant de capitale d'Israël. Rappelons que deux semaines plus tard, l'Assemblée générale de l'ONU votait, à une très large majorité (128 pour et 9 contre), une résolution condamnant la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël par Washington.

Le CCJ assume la violation du droit international par Israël et s'oppose frontalement à la politique officielle de la France et de l'Union européenne.

Mais alors que viennent faire dans cet événement éminemment politique et partisan la Région Occitanie, le Département de l'Hérault, la Ville de Montpellier dont on trouve les trois logos en soutien à cette « Journée de Jérusalem » ? Comment ces collectivités territoriales peuvent-elles cautionner cette opération qui appuie les forces bellicistes et coloniales israéliennes ? Qu'ont à dire les élu.e.s de ces collectivités territoriales dont Mme Delga, M. Mesquida, M. Delafosse et les groupes politiques qui y sont représentés ?

Ces collectivités, en apportant leur soutien à cette opposition ouverte à la politique de la France, violent le principe de neutralité qui s'impose à elles. L'aide publique importante accordée au CCJ sert-elle à financer des événements politiques violant le droit international ?

Nous réitérons notre demande que cesse tout soutien, sous n'importe quelle forme, à cette dite « Journée de Jérusalem ». Que cesse cette hypocrisie prétendant vouloir le respect du droit tout en soutenant une politique colonialiste et d'apartheid.

Association France Palestine Solidarité 34
Montpellier, le 12 juin 2021

PS : - Extraits de la conférence de presse du Collectif Palestine 34 pour protester contre la « 38^e Journée de Jérusalem » organisée par le Centre culturel communautaire juif le 7 juin 2015 au Parc Grammont avec les élus des collectivités locales : <https://www.youtube.com/watch?v=Kf3rqJ1blkA>.